Voici le résultat des élections au Conseil académique :

1. Faculté de droit : M. Féder, élu. — De médecine : M. Lecœur, élu.—Des sciences : M. Gosselet, élu.—Des lettres : M. Bossert, élu.

2. Ecoles préparatoires de médecine : M. Lenoël, 12 voix ; M. Gossart, 9 voix. (Ballottage).

3. Lycées. — 1° Ordre des Lettres : M. Pacaut, professeur de philosophie au Lycée d'Amiens, élu. Ballottage pour un second membre. — 2° Ordre des Sciences : Ballottage pour les deux membres.

4. Colléges. — 1° Ordre des Lettres : M. Bertrand, professeur de philosophie au Collége d'Arras, élu. — 2° Ordre des Sciences : Il y a ballotage.

Le général de division de Galliffet, commandant le 9e corps d'armée, est chargé de l'inspection générale, en 1880, de l'inspection de la cavalerie du 1er arrondissement, dans lequel se trouvent compris le Nord et le Pas-de-Calais.

Le général de division Doutrelaine, président du comité des fortifications, est chargé de l'inspection du génie dans le même arrondissement.

Les travaux de la canalisation du gaz de Roneq, ont commencé dans la journée de lundi.

Le temps est des plus favorables pour ces travaux qui vont aller bon train dans de pareilles conditions.

Un militaire en tenue d'écurie est venu se constituer prissonnier, avant-hier, à la gendarmerie de Tourcoing.

Il a déclaré se nommer Clément Lelong, soldat au 3e chasseurs à cheval à Abbeville. Il avait été, sans permission, rendre visite aux parents d'un camarade, à Roubaix. Se trouvant sans argent pour retourner au corps, il n'a rien vu de mieux que de se présenter aux autorités militaires.

Deux gamins, les jeunes Henri et Alphonse Leduc, ont dérobé un porte-monnaie, dans la poche d'une dame qui faisait, hier matin, ses acquisitions sur le marché de Tourcoing.

Le porte-monnaie contenait 18 francs et quelques centimes.

Les deux précoces pick-pokets ont dépensé une partie de l'argent au Risquons-tout.

On a retrouvé 5 francs de reste, ce matin, quand l'agent de sûreté Panier qui a découvert les deux petits voleurs est allé les chercher pour les livrer à la police.

En route pour la frontière Belge :

JBte Sailly, 56 ans, terrassier, ne à Grandmetz; Edouard Willem, 38 ans, cordonnier, né à Bruges; Camille Anselmetti, 30 ans, boucher, né en Italie; Pierre Bailleul, 43 ans, tailleur, né à Ledelghem ; Juliette Beck, 48 ans, vernisseuse, née à Gand; Jean Bell, 37 ans, mécanicien, né à Angis; Maria Birbaun, 24 ans, couturière, née dans le Grand duché de Luxembourg; Auguste Lamaire, 49 ans, boulanger, né à Merckem; Delphin Lefebvre, 15 ans, né à Roubaix; Bernard Rambaut, 39 ans, tisserand, né à Bruges.

Jean-Baptiste Sailly, 56 ans, terrassier, né à Grandmetz, condamné à Lille le 7 avril 1880, à un mois de prison pour vol. — Edouard Willem, 38 ans, cordonnier né à Bruges, condamné à Lille le 20 septembre 1878, à un mois de prison, pour bris de clôture.

— DOUAI. — On nous écrit de cette ville :

« Pendant cette session, qui a été longue et laborieuse, la presse et le public n'ont eu qu'à se louer de la bienveillance de M. le président et du service de la salle.

Les garçons de bureau de la cour, notamment M. Duterque fils, ont mis la meilleure volonté et la plus grande activité dans leur service. Si quelques personnes n'ont pas eu toutes leurs aises, il ne faut pas oublier que l'affluence des curieux a dépassé toutes les prévisions, et que les consignes les plus sages n'ont pu toujours être scrupuleusement observées.

— BOULOGNE. Dans sa séance de lundi, le conseil municipal de Boulogne a voté une somme 100 fr., à titre de souscription de la ville de Boulogne, pour aider à l'érection d'une statue à Rouget de Lisle, auteur de la *Marseillaise*. Cette statue sera élevée à Lonsle-Saulnier.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 mai. — Nestor Plennevaux, rue Beaurewaert, 21. — Adrien Plas, rue St-André, 3. — Henri Philippe, rue du Moulin, 88. — Léon Dubled, rue de Blanchemaille, 125. — Jeannette Declerck, rue de la Guinguette, 52. — Arthur Florin, rue du Nouveau-Monde, 15. — Jean Boogaard, rue de la Paix, 54. — Charlotte Declercq, rue de la Guinguette, 36. — Maria Lefebvre, au Petit-Beaumont, cour Poissonnier, 1. — Jeanne Cazin, rue de Rome, maison Warrem. — Achille Noclain, rue de la Bruyère. — Hyacinthe Simoulin, rue St-Antoine, 63.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 mai. — Henri Maes, 9 mois, rue des Fleurs, cour veuve Desrousseaux, 31. — Henri Philippe, 8 heures rue du Moulin, 88. — Gustave Delva, 2 ans, rue des Anges, cour Eggermont. — Louise Debactseleer, 1 an, rue des Longues-Haies, cour Cornil, 2. — Balaes, présenté sans vie, rue de l'Hommelet. — Merlin, présenté sans vie, rue de Lannoy, cour Bourgie, 9. — Joséphine Delebarre, 2 jours, Hôtel-Dieu. — Auguste Gailliet, 51 ans, tisserand, Hôtel-Dieu.

MARIAGES du 12. — Floris Marissal, 24 ans, 24 ans, voiturier, et Apolline Dervaux, 24 ans, sans profession. — Isidore Devos, 53 ans, sans profession, et Florine Laman, 48 ans, ménagère.

Etat-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 12 mai. — Albert Jouvenel, rue du Flocon. — Gaston Bovin, rue Fin de la guerre. — Louis Callewaert, Malcense. — Jeanne Eeckhout, rue Chien fidèle. — Marguerite Lefebvre, rue du Casino.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 12 mai. — Marie Plantefève, 10 ans et 6 mois, Hôpital civil. — Gabrielle Nottebare, 18 mois, Chêne Houpline.

MARIAGES du 12 mai. — Charles Clément, tailleur de pierres, 33 ans, et Rachel Dailliet, sans profession, 29 ans.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille LECLERCQ-NICOLAS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle MARIE-FLORENCE NICOLAS, décédée subitement à Roubaix, le 14 mai 1880, à l'âge de 31 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI ET SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 15 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Hem, *Estaminet du Raverdy*.

Les amis et connaissances de la famille FLORIN-DECRÈME, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle ADÈLE FLORIN, décédée à Roubaix, le 14 mai 1880, dans sa soixante-neuvième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le dimanche 16 courant, à midi, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 17 mai, à 9 heures 1/4 en l'église Saint-Martin ; les VIGILES, seront chantées le lundi à 4 heures 3/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 67.

Les amis et connaissances de la famille BULTÉ-BURY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame SILVIE-MARIE BURY, décédée à Roubaix, le 14 mai 1880, dans sa 37e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI ET SERVICE SOLENNNELS, qui auront lieu le lundi 17 mai, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth.— L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 226.

Les amis et connaissances de la famille ALFRED SCRÉPEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur ALFRED-JEAN-BAPTISTE-GUSTAVE SCRÉPEL, décédé à Roubaix, le 14 mai 1880, à l'âge de 40 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le Dimanche 16 courant, à 8 h. 1/2; aux VIGILES, qui seront chantees le Samedi 15, à 2 heures 1/2, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 17, à 10 heures 1/4, en l'église Saint-Martin —L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Vieil-Abreuvoir, 39.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, le lundi 17 mai 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur XAVIER TONNEL, décédé à Roubaix, le 1er avril 1879, à l'âge de 20 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église de Croix, le lundi 17 mai 1880, à 7 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame CLÉMENCE PECQUEUR, épouse de Monsieur ANDRÉ LEMAN, décédée à Croix, le 12 avril 1880, dans sa cinquantième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Cour d'Assises du Nord

Mininistère public : M. MAULION, av.-gén.

Audience du jeudi 13 mai 1880.

Assassinat et vol

(*Service spécial* PAR VOIE TÉLÉGRAPHIQUE)

Jean-Baptiste Prévost, âgé de 72 ans, ouvrier paveur, ne à Dourlers et y demeurant, est accusé du triple chef de vol qualifié, de tentative de vol qualifié et d'homicide volontaire.

Le mercredi 17 décembre 1879, le matin, un vieillard de 73 ans, Magloire Gravez, fut trouvé mort dans son domicile, à Semousies, commune voisine de Dourlers, arrondissement d'Avesnes. Le cadavre était couvert de contusions et de traces de violences.

Le parquet d'Avesnes ouvrit l'instruction, qui révéla les faits suivants : Gravez devait depuis très longtemps de l'argent à Prévost, mais son indigence ne lui permettait que de verser de rares et faibles à-comptes. Peu de temps avant le crime, Prévost devint, lui aussi, fort gêné et, naturellement, fut plus pressant dans ses réclamations. Après plusieurs démarches infructueuses, il avait annoncé une nouvelle visite pour le jour même de la mort de Gravez.

Ces indices engagèrent le magistrat instructeur à faire une perquisition chez l'accusé. On y trouva un bâton, maculé de sang humain, et qui a été formellement reconnu par plusieurs personnes comme appartenant à la victime. D'autre part, Gravez se servait habituellement d'un porte-monnaie en fort mauvais état mais auquel il tenait beaucoup. Ce porte-monnaie fut volé, le 24 octobre dernier, en même temps qu'une petite somme d'argent contenue dans un sac de toile grise; or, ce porte-monnaie a été trouvé et saisi dans la poche de l'accusé, qui n'a pu expliquer comment, il en était possesseur. Pour entrer chez Gravez, le malfaiteur avait profité de l'absence de celui-ci; il avait brisé et escaladé une fenêtre. Le même jour, une tentative de vol a été commise au domicile des époux Jacquemain, voisins de Gravez; là aussi, on fractura et escalada la fenêtre, et si le voleur, après avoir visité les tiroirs des meubles, n'enleva rien, c'est qu'il n'y trouva ni argent ni objets à sa convenance.

L'instruction a été rendue fort difficile par l'attitude de l'accusé, qui ne répond que vaguement aux questions qui lui sont posées et prétend ne se rappeler d'aucun des faits que relève contre lui l'accusation.

Me Desespringale est chargé de la défense.

Vingt-sept témoins sont entendues. Cet interrogatoire est très laborieux, parce que la plupart d'entre eux sont vieux et sourds.

Il paraît que la victime avait des allucinations.

L'accusation admet des circonstances atténuantes pour l'assassinat du veillard.

La défense expose que le passé de l'accusé a été irréprochable.

Lui-même est bon et inoffensif. D'ailleurs les témoins ont hésité dans leurs dépositions. L'accusé a dû être, au moment du crime, sous l'accès de fièvre chaude.

Le jury doit délibérer sur huit questions.

—

Pendant que le jury délibère, l'accusé bourre une pipe et son premier mot intelligible est : « Je vas donc pouvoir fumer. » Il n'a pas d'allumettes, les gendarmes non plus. Un journaliste — le correspondant du *Journal de Roubaix* — en demande autour de lui. C'est le président lui même M. Hibon qui en donne à notre collaborateur pour le pauvre Prévost qui remet sa pipe gigantesque dans sa veste de velours vert, en disant : « Je n'aurai pas le temps; ils vont me renvoyer. »

En effet, la délibération du jury dure à peine cinq minutes et l'accusé est acquitté par acclamation.

Audience du vendredi 14 mai 1880

1° Lamhire Victorine Eugénie âgée de 21 ans, née à Meubeuge le 10 juillet 1858 journalière demeurant audit Meubeuge.

2° Samin Joseph Jules âgé de 49 ans né à Maubeuge, le 17 avril 1831, employé comptable demeurant à Douzies-Maubeuge.

Depuis trois ans environ, la nommée Lambire Victorine, âgée de 21 ans, travaillait comme journalière chez le sieur Deharveng négociant à Douzies-Maubeuge. Dans le même établissement, se trouvait un nommé Samin âgée de 49 ans qui remplissait les fonctions de commis aux écritures. Cet individu était foncièrement dépravé, bien que marié et père de famille ; il avait des habitudes d'une immoralité révoltante ; profitant de sa situation, il se livrait à des entreprises impudiques sur toutes les femmes qui étaient employées sous ses ordres, et il n'avait pas tardé à nouer avec la fille Lambire des relations intimes, qui n'étaient ignorées de personne.

Le 13 janvier 1880, Victorine mit au monde une petite fille qu'elle prétend être issue des œuvres de Samin. Aussitôt après ses couches, Samin voulut avoir avec elle de nouveaux rapports ; mais l'inculpée n'y consentait pas sans difficulté ; son enfant qu'elle avait dû placer en nourrice chez une femme, était déjà une lourde charge pour ses faibles ressources et elle redoutait une nouvelle grossesse.

Pour triompher de sa répugnance, Samin lui proposa, à diverses reprises de la débarrasser de son enfant, et le 19 mars dernier pendant qu'elle était seule avec lui dans son bureau, il prit une bouteille d'acide chlorydrique, en versa une partie dans un flacon plus petit il le remit à Victorine, en lui disant d'en faire boire le contenu à la petite Juliette et lui recommendant de l'enfoncer bien avant dans la gorge, parce qu'ainsi, on n'y verrait rien.

La fille Lemhire céda aux instances de son co-accusé, et elle exécuta, avec le plus impitoyable sang-froid, le plan qui lui avait été tracé. Dans le but bien arrêté de lui donner la mort, elle alla, le jour même chercher son enfant et se rendit chez sa tante où elle resta jusqu'à la tombée de la nuit.

Vers 7 heures du soir, elle partit avec la nourrice, et pour retourner chez cette dernière, toutes deux suivirent la grande route de Maubeuge, la femme Hermand sur le côté droit, Victorine, en avant de quelques pas, de l'autre côté. — Jugeant alors le moment opportun, l'accusée approcha le flacon des lèvres de sa fille, qu'elle tenait dans ses bras, et lui en versa le contenu dans la bouche.

L'enfant poussa un cri et la nourrice ayant voulu s'approcher, la mère s'y opposa.

Mais, en rentrant, la nourrice remarqua l'état effrayant de cette enfant, et vit que sa bouche et ses lèvres étaient couvertes d'écume, on crut tout d'abord à des convulsion; on s'empressa autour de la petite fille, seule Victorine manifestait une insensibilité complète. Elle fit disparaître la robe de son enfant qui portait des taches suspectes mais dès le lendemain on reconnue que cette enfant avait été victime d'une entreprise criminelle.

Ils furent immédiatement arrêtés.

Samin nia énergiquement avoir participé à l'empoisonnement, mais on a saisi dans son bureau précisément à la place indiquée par la fille Lambire la bouteille dont elle s'est servie.

Quelque temps avant on l'avait vu montrer à sa maîtresse les effets terribles de ce liquide.

Enfin le samedi 20 mars « dans la matinée » sa figure était bouleversée, il avait l'air perdu et se demandait à chaque instant si on avait vu Victorine. Un témoin finit par lui dire que son enfant était gravement malade, Samin répondit avec un horrible cynisme : Eh bien ! que l'enfant crève s'il veut on n'en portera pas le deuil, on mettra une loque noire au pan de la chemise de Victorine, et il ajouta : « on n'en pleurera pas, » on n'en portera pas le deuil.

Toutes ces circonstances sont autant de présomptions graves que les accusés cherchent vainement à écarter.

Victorine Lamhire est acquittée.

Jules Samin est condamné à cinq ans de réclusion.

Défenseurs : Mes Vitrant et Hattu.

Belgique

— BRUXELLES. — Avant-hier, la servante de M. Bellefroid avenue de la porte de Hal, a été trouvée assassinée.

M. Bellefroid, rentrant à l'heure habituelle, pour déjeuner, trouva la salle à manger en désordre. La cave à liqueurs était ouverte ; un panier à provisions se trouvait sur le plancher. Surpris de l'état de la salle, il se mit à la recherche de sa servante et, se dirigeant vers la serre, il cria plusieurs fois : « Catherine ! » Ne recevant pas de réponse, il descendit dans la cuisine de cave. Sur la première marche de l'escalier, il aperçut une large mare de sang. Il descendit épouvanté et heurta, au pied de l'escalier, le corps inanimé de sa servante.

L'infortunée avait au front une large plaie dont le sang avait jailli avec une telle abondance que le visage en était couvert ; il était impossible de distinguer les traits.

On suppose que la carotide a été coupée par un coup donné au moyen d'un ciseau de menuisier.

M. Bellefroid, qui habite seul avec cette bonne — nommée Catherine Froissard, et âgée de 27 ans, — fit appel à l'intervention des voisins qui accoururent immédiatement. L'un d'eux alla chercher la police qui, à son tour, avertit le parquet. Quelques instants après arrivèrent les magistrats instructeurs.

Une foule énorme a stationné devant la maison durant toute la soirée.

Le parquet a fait aujourd'hui une nouvelle descente.

La maison de M. Bellefroid, — l'ancien patron de la Taverne royale, — a été soigneusement examinée; aucun instrument, soit couteau, soit poignard, n'a été trouvé.

La citerne a été vidée, sur l'ordre du parquet, mais on na pas trouvé d'avantage.

On sait aujourd'hui que la victime devait se marier prochainement : elle avait néanmoins trois prétendants.

Ceux-ci ont été succesivement interrogés : l'un d'eux, originaire de Wavre, qui été entendu ce matin, a établi son *alibi* avec deux témoins.

La fille Froissart faisait, paraît-il, très-bien son service ; quand ils ont quitté la Taverne royale, M. et Mme Bellefroid l'ont gardée à leur service.

A la mort de Mme Bellefroid, le mari n'a pas hésité à la laisser dans la maison, n'ayant jamais eu à se plaindre d'elle.

NOUVELLES DU MATIN

UN NOUVEL ACADEMICIEN

Paris, 13 mai.

M. Rousse a été élu académicien par 18 voix, en remplacement de M. Jules Favre. M. Manuel a obtenu 13 voix.

ASSASSINAT D'UN ANGLAIS

Constantinople, 12 mai.

Un Anglais a été poignardé hier, pendant une promenade, par un des musulmans qui l'ont dépouillé.

L'état du blessé est très-grave.

M. Layard, ministre plénipotentiaire anglais en Turquie, a remis une note à la Porte à ce sujet.

L'ASSASSIN DU COLONEL KOMAROFF

Il devient de moins en moins probable que le Sultan graciera l'assassin du colonel Komaroff.

M. GAMBETTA CHEZ M. MARTEL

L'*Agence Havas* nous envoie cette curieuse dépêche.

Paris, 13 mai.

M. Gambetta a rendu visite aujourd'hui à midi et demie à M. Martel, président du Sénat.

Le président de la Chambre a constaté que la santé de M. Martel s'est améliorée. Il a en même temps acquis la certitude qu'un long repos et des ménagements de tous les instants sont nécessaires pour consolider l'amélioration acquise.

Comme, d'autre part, il est nécessaire de faire cesser un provisoire qui pourrait porter préjudice à l'influence et à l'autorité du Sénat, M. Gambetta a conseillé à M. Martel, pour couper court à tous les bruits contradictoires qui circulent, de donner sa démission.

M. Martel a été profondément ému et touché des sentiments exprimés par M. Gambetta.

Il lui a donné une chaleureuse accolade.

LE CHEF DES BONAPARTE

Le *Morning Post* publie une lettre dans laquelle le prince Lucien Bonaparte déclare que le cardinal Bonaparte est le seul chef de la famille.

COMMISSION DE LA PRESSE

Paris, 13 mai, 5 h. 35 soir.

La commission de la presse a examiné le contre-projet de M. Cazot, ministre de la justice, jusqu'à l'article 12. Elle a repoussé les modifications que M. Cazot maintient dans la rédaction du projet de la commission.

M. Cazot a répondu aujourd'hui aux délégués du bureau de la gauche républicaine sur le projet de la magistrature.

Il a déclaré que le gouvernent ne présentera pas un nouveau projet. Il ne s'est pas prononcé sur les modifications qu'il projetait.

Il a dit qu'il était aux ordres de la Chambres pour la mise à l'ordre du jour.

Après avoir reçu communication de cette réponse du ministre, la gauche républicaine a décidé qu'elle discuterait dans la prochaine réunion le projet de réformes sur la magistrature.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret autorisant les capitaines d'infanterie de marine à concourir pour le grade d'inspecteur-adjoint des services administratifs et financiers de la marine et des colonies.

Décret autorisant la transformation de la société anonyme établie à Evian (Haute-Savoie) sous la dénomination de Société anonyme des eaux minérales de Cachat à Evian.

Décisions portant nomination aux fonctions de membre titulaire du conseil de l'amirauté; — aux fonctions de membre du conseil des travaux de la marine.

Décisions autorisant des marins à exercer le commandement des navires armés au long-cours et au cabotage.

Décision autorisant la création d'un bureau télégraphique municipal.

Décision autorisant l'ouverture d'une gare au service de la télégraphie privée.

Le *Gaulois* constate qu'hier, fidèle à sa tradition, M. Gambetta a encore repêché le mini tère. »

Commentant la note de l'*Agence Havas* relativement à l'entrevue de M. Gambetta avec M. Martel, le *Figaro* dit :

« Il y a lieu de supposer qu'aimant les situations nettes, M. Gambetta s'est résigné à l'élection de M. Jules Simon. Cette résignation que nous aimons à croire sincère, il importe de la constater, car elle serait significative. Elle voudrait dire qu'au moment où il se voit abandonné publiquement par la petite église Clémenceau et menacé par les partisans de la Commune, devenus de redoutables adversaires contre lesquel la république est peut-être à la veille de prendre le combat M. Gambetta a compris la nécessité de ne pas rendre plus profonds les abîmes qui séparent son parti du parti Simon et d'essayer, au contraire, une tentative de rapprochement pour se remettre en état de tenir tête à l'ennemi commun. »

PETITE BOURSE DU 13 MAI

3 0/0, 85,35 20. — 5 0/0, 118.75 76 73. — Italien, 85,20 12 15. — Florin 75,1/16. — Turc, 10.82. — Extérieure, 17,7/8. — Egypte, 302 251,87. — Russie, 94 1/16. — Hongrois, 90 7/8 13/16 91.

Ferme.

Dépêches Télégraphiques

NOUVEL INCENDIE DANS LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Fontainebleau, 13 mai.

Hier un nouvel incendie éclatait en forêt dans le prolongement du polygone, près des gorges de Franchard. Cinq hectares ont été atteints par les flammes.

Un autre incendie s'est encore déclaré aujourd'hui aux Barnolets, près du barrage d'Achères.

Les soldats du 11e hussards se sont portés sur les points incendiés, et ont rivalisé de zèle, de courage et de dévouement.

UNE GRÈVE A DIJON

Dijon, 13 mai

Les ouvriers charpentiers et les ouvriers couvreurs se sont mis en grève.

Ils demandent que le prix de l'heure de travail soit porté de 50 à 60 centimes.

Les patrons refusent.

Tout se passe dans le plus grand calme.

Les grévistes ont fait publier des avis par lesquels ils offrent directement leurs services aux propriétaires de la ville et de la campagne.

MGR FREPPEL

Angers, 13 mai

La candidature de Mgr Freppel dans la 3e circonscription de Brest est définitivement annoncée.

L'*Etoile*, organe de l'évêché, déclare que l'évêque a fait connaître son acceptation.

Hubert, auteur de la tentative de déraillement d'Ecouflant près d'Angers, a été condamné à deux ans de prison.

UNE FEMME COUPÉE EN MORCEAUX

Marmande, 12 mai.

On vient de trouver dans une mare, au Mas d'Agenais, le cadavre d'une femme coupée en morceaux.

Le parquet s'est transporté sur les lieux et procède à une enquête.

MORT D'UN ARTISTE

Bruxelles, 13 mai.

Le célèbre peintre Dewinne est mort ce matin d'une pleurésie Il était âgé de cinquante-huit ans.

VOYAGE DE L'IMPÉRATRICE EUGENIE

Capetown, 27 avril (voie Madère.)

L'ex-impératrice Eugénie est arrivée à Durban le 23 avril, à six heures du soir. Elle a été reçue par sir Wolseley. Elle a assisté le 25 à la messe à l'église catholique et a visité ensuite le couvent.

L'ex-impératrice est repartie le 26 pour Maritzbourg, où elle est arrivée à cinq heures du soir.

L'ex-impératrice est en bonne santé.

ANGLETERRE

Londres, 13 mai.

Le marquis de Ripon, vice-roi des Indes, est parti ce matin pour les Indes, en passant par Paris.

Le prince Léopold est parti pour Liverpool se rendant au Canada.

AUTRICHE

Prague, 13 mai

Le prince impérial d'Autriche est parti ce matin pour Bruxelles.

RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 13 mai.

Le prince Orloff, ambassadeur de Russie près le gouverneur français est parti aujourd'hui pour l'étranger.

On mande d'Arkangelsk que la Dvina est libre de glaces.

LA TURQUIE ET L'ALLEMAGNE

Constantinople, 13 mai, 6 h., soir.

Le Sultan a fait don à l'Allemagne d'une grande propriété située à Thérapie.

LA TURQUIE ET L'ANGLETERRE

Constantinople, 13 mai, 11 h. soir.

Le gouvernement ottoman a autorisé le passage des Dardanelles pour le navire anglais amenant M. Ghosen, le nouvel ambassadeur d'Angleterre à Constantinople.

LES ELECTIONS ITALIENNES

Le comité permanent du congrès des catholiques résidant à Bologne adresse aux comités régionaux une circulaire annonçant que les catholiques doivent s'abstenir de prendre part aux élections.

UNE MACHINE INFERNALE

New-York, 13 mai.

M. Uriarte, consul général d'Espagne à New-York, a reçu par la poste dans un paquet, une machine infernale, qui a sauté dès que le paquet a été décacheté.

Personne n'a été blessé.

La machine infernale avait été expédiée de Philadelphie.

NOUVELLES DE CUBA

La Havane, 13 mai.

On annonce officiellement que l'armée s'est mis à la poursuite de Calixto Garcia, le chef d'insurgés, quatre heures après son débarquement.

DERNIERE HEURE

LA LOI SUR LES REUNIONS

Paris, 14 mai.

L'extrême gauche a agi afin que la commission de la loi sur les réunions présente son rapport à la Chambre, dès aujourd'hui espérant l'adoption de l'article 9.

Beaucoup croient qu'une entente est probable, sur la nouvelle rédaction de l'art. 9 disant simplement qu'un représentant de l'autorité assistera à la séance.

LA DEMISSION DE M MARTEL

Paris, 14 mai.

On croit que la démission de M. Martel, sera annoncée aujourd'hui au Sénat.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES.

Paris, 14 mai, une heure soir. — Hauteur du baromètre : Biarritz 759, Brest, Lyon, Nice 672, Dunkerque 764. La dépression de la France centrale est comblée. Le baromètre baisse en Gascogne, pression relativement basse. Probable: vent de Nord-Est à Sud-Est. Température élevée. Ciel nuageux. Le temps va devenir orageux.

COMMERCE

MARCHE LINIER DE LILLE

du 12 mai 1880

LINS DE PAYS. — De petites affaires pour les besoins du jour, prix plus fermes.

LINS DE RUSSIE. — Affaires presque nulles.

ÉTOUPES DE PRIGNAGE. — Affaires limitées aux besoins immédiats sans variation dans les prix.

FILS. — Affaires calmes.

FILS DE JUTE. — Peu de demandes, transactions limitées aux besoins du jour. Les prix, sont tenus avec fermeté, car on prévoit le maintien du prix et même la hausse de la matière brute.

TOILES. — Peu d'affaires, prix sans changement.

PRINCIPALITÉ DE LILLE. — Etat des quantités de toiles, fils et lins, importés et exportés pendant la 1re décade de mai 1880.

Importations. — Lin brut »,»»» kil. — Lin teillé 295,535 kil. — Etoupes de lin 29,365 k. — Fils de lin 14,054 k. — Fils d'étoupes »»,»»» k. — Fils de jute »»,»»» k. — Toiles de lin 786 k.

Exportations. — Lin brut 61,380 kil. — Lin teillé 37,617 k. — Etoupes de lin 202,980 k. — Fils de lin 30,406 k. — Fils d'étoupes 3,020 k. — Fils de jute 24,611 k. — Toiles de lin 152.

PORT DE DUNKERQUE. — Importations et exportations des matières textiles du 4 au 10 mai 1880.

Importations. — Lin 426,469 k. — Jute 451,730 k. — Chanvre »»,»»» k. — Etoupe 1,761 k. — Fils de lin 411. — Toiles de lin 000,000. — Toiles de jute 9,294.

Exportations. — Lin 2.178 k. — Jute 000,000 k. — Chanvre 000,000 k. — Etoupe 00,000 k — Fils de lin 42,120 k. — Fils de jute 25,904 k. Toiles de lin 0,000 k. — Toiles de jute 0,000 kilog.

MARCHES BELGES.

Très-peu approvisionnés, la baisse signalée les semaines précédentes est arrêtée.

(*Journal-Circulaire*).

PARIS, 14 Mai. — *Dépêche de 1 h. 1 2.* — HUILE DE COLZA. Courant, 77 50; juin, 77 50; Juillet-août, 78 50; 4 derniers, 80 »». — HUILE DE LIN. Courant, 72 50; juin, 72 »»; juillet-août, 70 75; 4 derniers, 69 75. — SPIRITUEUX. Courant, 70 50, juin, 68 50; juillet-août, 67 »»; 4 derniers, 62 25. — SUCRES ROUX. 10/13, 57 25; 7/9, 63 25. — SUCRES BLANCS. Courant, 67 50; juin, 67 »»; juillet-août, 66 »»; 4 derniers, 60 75; Raffinés 141 50 à 142 50. — FARINES 8 MARQUES. Courant, 67 »»; juin, 65 75; juillet-août, 62 25; 4 derniers, 57 25. — BLÉS. Courant, 32 25; juin, 30 75; juillet-août, 28 50; 4 derniers, 26 90. — SEIGLES. Courant, 22 »»; juin, 21 »»; juillet-août, 20 25; 4 derniers, 19 25; Marque Darblay, 66 »».

Sucres et Alcools	COTE OFFICIELLE			
	Cour p.	Cours du 14 mai		
			Offe.	Dem
Sucre ind. bl. b. n° 3	72 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— n° 10/13 (38 d.)	56 »» »»	56 56 25	»» »»	»» »»
— n° 7/0 (88 deg.)	62 »» »»	62 62 25	»» »»	»» »»
— n° 12/20 (88 d.)	47 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— dogré à 1 fr. 25				
— pain 6 kil. n° 1	146 »» »»	146 50 »»	»» »»	»» »»
3/6 fin disponible.	69 50 »»	69 »» »»	»» »»	»» »»
— courant.	69 »» »»	»» »» »»	69 »»	68 50
Betteraves dispon.	73 25 50	»» »» »»	»» »»	»» »»
— courant	54 50 55	»» »» »»	»» »»	»» »»
Mélasse, disponib.	70 »» »»	70 »» »»	»» »»	»» »»
— 4 premiers	69 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 4 d'été	67 50 »»	»» »» »»	67 50	66 50
— 4 derniers.	60 50 »»	»» »» »»	»» »»	»» »»
— 2 prochain	76 »» »»	»» »» »»	»» »»	»» »»

Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387

Henri DENIAU, architecte industrielle rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

Mécanicien

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Lithographie

Impressions commerciales : Factures mémorandums, entêtes de lettres, lettres mortuaire, part pour mariages et naissances Alfred REBOUX, rue Neuve, Roubaix 17

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY BONNAVE-PECQUEUR, rue Nain, 3, (près de l'hôtel-Ferraille)

Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.

Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE, Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes. Ouvrages en pomb. Tambours pour métiers.

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 1046

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames.

LE CONTEMPORAIN, revue catholique, paraissant tous les mois. Bureaux : rue Bailliff, 9, à Paris. — Paris et départements, un an : 25 francs. Six mois: 15 francs. Etranger : 30 francs.

Sommaire du 1er mai 1880. — I. La Question des tarifs de douane, I. Achard de la Vente. — II. L'Irlande, par Victor Valmont — III La Société des anciens textes russes, par le R. P. J. Martinov, de la Compagnie de Jésus. — IV. Une promenade dans le nord de l'Europe, Suède, Finlande, Russie, Autriche, par Ernest Michel. — V. Saint Volusien, martyr, patron de la ville de Foix, par l'abbé Barbier. — VI. Le Récit de Catherine, par Célanie Carissan — VII. Bulletin de l'action catholique. La résistance légale aux décrets du 29 mars. L'œuvre des écoles chrétiennes à Paris, par Camille Rémont. — VIII. Chronique économique, Edmond Langlois. — IX. Tablettes chronologiques du *Contemporain*. avril 1880, par B. H. — X. Chronique du mois, par F. Levé. — XI. Bibliographie.

LE MESSAGER DE LA SEMAINE, recueil illustré, paraissant tous les samedis. Bureaux, rue Bailliff, 9, à Paris. Un an : 8 francs.—Etranger : 10 francs.

Sommaire du 1er mai 1880. — Chronique, par C. Michaelis. — Les Prisonniers de guerre, par Mathieu Witche. — Les audiphones, par P. Maigne. —La petite marchande de violettes, par Lia Cressedin. — Un coin de la Bretagne pittoresque, par Maurice Gardot. — Bulletin de la semaine. — Faits divers.— Gravures : Barin-Zif (*Les Prisonniers de guerre*).

La Statistique Universelle, par LOUIS PEYRAMONT (A. GHIO, éditeur, Palais-Royal, Galerie d'Orléans 1, 3, 5, 7.—*Prix: 1 fr.*)

La Statistique, cette science à laquelle on s'est montré en France si longtemps réfractaire commence visiblement à gagner du terrain parmi nous. Divers esprits sérieux ont pris à tâche de nous familiariser avec elle et ils augmentent chaque jour le nombre de ses adeptes.

M. Louis Peyramont est sans contredit l'un de ceux qui auront le plus contribué à vulgariser le goût de la statistique par l'intéressant tableau qu'il vient de faire paraître et qui contient, dans un cadre des plus restreint, un ensemble complet d'informations sur tous les pays du Globe.

Ce qui distingue tout particulièrement l'important travail de M. Peyramont, c'est qu'il est aussi pratique que savant. Ce ne sont pas de ces interminables colonnes de chiffres qui rebutent les plus courageux et qui exgigent de longs calculs et de non moins longues réflections pour parvenir à découvrir ce que l'on cherche. Chez M. Peyramont tout est classé méthodiquement clairement, présenté sous une forme attrayante et d'un simple coup-d'œil on trouve sans la moindre fatigue le renseiseignement demandé.

Il n'est pas une bibliothèque, une administration publique, un cabinet, un comptoir ou un